

**Compte rendu des décisions prises lors de la
36^e réunion plénière du Conseil Municipal
du 09 avril 2018**

Le Conseil Municipal :

1	Approuve à l'unanimité	<u>Approbation de la convocation d'urgence</u> La convocation d'urgence
2	A l'unanimité	<u>DSP Périscolaire – Autorisation de signature du contrat en urgence</u> - Autorise Monsieur le Maire à signer le cahier des charges de la convention de délégation de service public de l'accueil péri et extrascolaire ci-joint annexé avec les FRANCAS dans les plus brefs délais, ou tout autre document y afférent -La participation financière de la Ville de Sarreguemines reste inchangée : 1.012.160 € en 2018 1.038.935 € en 2019 Elle sera versée au prorata temporis suivant les modalités définies à l'article 23 du cahier des Charges. Elle pourra éventuellement être revue en cas de modifications des effectifs ou des conditions d'accueil des enfants. - charge Monsieur le Maire de la mise en application de la présente délibération.

Le procès-verbal intégral de cette séance pourra être consulté à la Direction Générale des Services

Céleste LETT
Maire
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences
Député Honoraire